

INFO LOUP

TOUTES LES INFOS DE VOTRE VILLE *et vous !*

Votre CONSEIL MUNICIPAL 2026-2032



Vous y étiez

RETOUR EN IMAGES
SUR PARIS-NICE

C'est à vous

ZOOM SUR LE
BUDGET 2026

Embellir pour vous

LE CLOS CHAMPEAU :
LE CHANTIER DÉMARRE

Engagés

face au défi mondial de l'eau



Aqualia et SEFO soutiennent l'économie circulaire et de proximité favorisant ainsi la durabilité du système.

Le groupe Aqualia, et la SEFO, sont engagés dans le développement durable par l'optimisation des ressources qui lui sont confiées.

La protection des écosystèmes, les économies d'énergie, la réduction des consommations d'eau, tels sont les objectifs et les ambitions de la SEFO.

<https://aqualia-eau.com>



LES CRYPTOS, ON EN PARLE ?

DÉCOUVRE COMMENT ÇA
MARCHE, À QUOI ÇA SERT,
ET COMMENT SE PROTÉGER.

- **Présentation des cryptomonnaies**
- **Les cas concrets d'usage**
- **Prévention des arnaques** et les bonnes pratiques d'hygiène numérique
- **Les risques** et les questions de sécurité
- **Les opportunités de métiers** et de formations dans ces domaines



UNE CONFÉRENCE
POUR TOUT SAVOIR

À L'ESPACE BORLOO
Rue des pierreuses

→ **mardi 21 avril de 14 h à 16 h**

INTERVENANT ■ ELODIE LUE
fondatrice de SQY Wallet



UN MANDAT DE PROXIMITÉ, un budget de réalisations

Une ville ne se transforme véritablement que lorsqu'elle avance avec et pour ses habitants.



**Chères Chantelouvaïses,
chers Chantelouvais,**

C'est avec une émotion profonde et une détermination renouvelée que je m'adresse à vous à l'aube de ce nouveau mandat 2026-2032. Votre confiance m'honore et m'oblige. Si Chanteloup-les-Vignes m'a prise au cœur il y a des années, c'est votre vitalité et votre résilience qui continuent de porter mon engagement et celui de mes collègues élus chaque jour. Ce nouveau chapitre s'ouvre sous les meilleurs auspices avec l'adoption, à l'unanimité, de notre budget 2026 en février dernier. Ce vote est un signal fort : celui d'une feuille de route partagée pour l'avenir de notre commune, nous permettant de lancer de grands projets utiles à votre quotidien sans peser sur votre fiscalité.

Vous le savez, nous refermons la page d'un mandat qui a été celui des grandes métamorphoses urbaines. Nous avons rebâti, modernisé et transformé le visage de Chanteloup. Aujourd'hui, une nouvelle page s'écrit : celle d'un mandat résolument tourné

vers l'humain. Une ville ne se transforme véritablement que lorsqu'elle avance avec et pour ses habitants. Notre boussole est que chaque génération, des plus petits aux seniors, trouve sa place, réussisse et s'épanouisse dans un environnement où il fait bon vivre.

Cette attention se traduit dès maintenant par des actions concrètes. Dès le mois d'avril, les travaux de notre future Maison Médicale Départementale débiteront sur le Mail du Coteau pour accueillir dix cabinets médicaux et paramédicaux d'ici moins d'un an. De même, l'éducation demeure notre priorité absolue avec le projet central de la Cité Éducative Simone Veil. Ce campus innovant, véritable alliance entre l'école, les familles et la vie de quartier, sera le cœur battant de la réussite de nos enfants.

Améliorer votre cadre de vie, c'est aussi insuffler une nouvelle énergie à notre vie commune, avec l'ambition de redynamiser notre centre-ville pour en faire un lieu de rencontres et de fête. Le succès retentissant et l'enthousiasme général que nous avons

partagés avec vous lors du passage de la course Paris-Nice ont montré à quel point ces moments sont précieux et nécessaires. Forts de cette ferveur, nous aurons à cœur de multiplier aux côtés de nos associations les rendez-vous et les temps forts pour faire vibrer Chanteloup tout au long de l'année.

Je ne marche pas seule dans cette mission. La nouvelle équipe municipale, que vous découvrirez dans ce numéro, allie l'expérience nécessaire à des regards nouveaux. Ensemble, avec passion, nous porterons une gouvernance de proximité, de dialogue et de transparence. Ce mandat sera le vôtre : nous multiplierons les occasions d'échanges pour que chaque décision soit comprise et partagée.

Avec tout mon dévouement,

Catherine ARENOU
Maire de Chanteloup-les-Vignes
Vice-présidente du Conseil départemental des Yvelines



SOMMAIRE

5

INFORMEZ-VOUS

UNE SOIRÉE DÉCOUVERTE À LA SALLE DE MUSCULATION

6

RENDEZ-VOUS

6 - CHASSE AUX ŒUFS 2026

7 - FESTIVAL CHANTELOUP CÔTÉ COUR

8

ON VOUS
DIT TOUT !

VOTRE NOUVEAU
CONSEIL MUNICIPAL

VOUS Y ÉTIEZ

10 - RETOUR SUR LA COURSE PARIS-NICE
12 - LES AUTRES TEMPS FORTS

10

AVRIL 2026

N°68

INFOLOUP ET VOUS ! Magazine municipal bimestriel
Mairie de Chanteloup-les-Vignes
37 rue du Général-Leclerc • Tél. 01 34 01 10 50

Directeur de la publication : Catherine Arenou
Rédacteur en chef : Kévin Lelong
Rédaction & création graphique : service communication
Email : communication@chanteloup-les-vignes.fr
Photographies : Ville de Chanteloup-les-Vignes,
GPS&O, Adobe Stock, Freepik, (sauf mention contraire)
Impression : Imprimerie RAS - 6 avenue de Tissonvilliers
95400 Villiers-le-Bel
Régie publicitaire : LVC Communication : 06 11 59 05 32
Tirage : 4 500 exemplaires.
Dépôt légal : Mars 2026

Si vous ne recevez pas l'Infoloup et vous ! dans votre
boîte aux lettres. Signalez-nous ce problème par
téléphone : 01 34 01 10 50 ou par mail :
communication@chanteloup-les-vignes.fr

Des magazines sont aussi disponibles dans les
équipements de la ville.

 [chanteloup-les-vignes.fr](https://twitter.com/chanteloup-les-vignes.fr)
 facebook.com/chantelouplesvignes
 newsletter e-loup
 phenix.clv
 chanteloupejeunes

14

ON VOUS
DIT TOUT !

ZOOM SUR
LE BUDGET 2026

C'EST À VOUS
L'ACTUALITÉ
DES SENIORS

17

18

EMBELLIR
POUR VOUS !

TOUT SAVOIR SUR
LES OPÉRATIONS
EN COURS

20

BOUGEZ VOUS
PLUIE DE MÉDAILLES
POUR NOS JEUNES
SPORTIFS

21

VOTRE TERRITOIRE
& VOUS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE :
L'INSTALLATION DE LA NOUVELLE
GOUVERNANCE

22

TRIBUNE
LIBRE

23

AGENDA

VOS ÉLUS
vous reçoivent
SANS RENDEZ-VOUS

de 10h à 12h / en Mairie
Renseignements **01 34 01 10 50**

Samedi 18 avril
Permanence Maire

PROCHAINS
CONSEILS MUNICIPAUX

→ Mardi 7 avril à 20 h

→ Mardi 12 mai à 20 h



UNE SOIRÉE DÉCOUVERTE à la salle de musculation

La Ville invite les Chantelouvais(es) pour une soirée portes ouvertes au sein de la salle de musculation municipale. Cet événement gratuit se tiendra le **jeudi 16 avril** de 19 h à 20 h 30 et propose une initiation conviviale dans l'univers du fitness et du renforcement musculaire.

Pour accompagner les participants, les éducateurs sportifs de la ville seront présents tout au long de la séance. Ces professionnels mettront leur expertise à votre disposition pour expliquer le fonctionnement des différents équipements, corriger vos mouvements et vous dispenser des conseils personnalisés adaptés à votre condition physique.

Veuillez noter que l'accès à cette session est strictement réservé aux personnes majeures et habitant Chanteloup. Afin de garantir un encadrement de qualité et une circulation fluide dans la salle, le nombre de places est limité. L'inscription est donc obligatoire auprès du Service des Sports avant de vous déplacer. Que les retardataires se rassurent : d'autres sessions de découverte seront organisées dans les prochaines semaines pour permettre à chacun de découvrir les installations municipales.

+ D'INFO

Service municipal des sports
Complexe sportif David Douillet
01 39 70 32 14



DONNEZ UNE SECONDE VIE

à vos vêtements préférés



L'association Secours Catholique organise des ateliers couture ouverts à tous, avec l'objectif de donner une seconde vie à ses vêtements et de favoriser le partage de savoir-faire dans une ambiance conviviale et solidaire.

Ces ateliers, accessibles aux débutants comme aux personnes plus expérimentées, se tiennent **tous les lundis et jeudis matin**, de 9 h à 11 h 30, au 5 place de la Coquille. Chacun peut y apprendre les bases de la couture, perfectionner sa pratique ou simplement bénéficier de conseils personnalisés.

L'accès est entièrement libre et gratuit.

+ D'INFO

Secours Catholique
07 57 09 16 90.

UN ATELIER pour préparer l'arrivée du bébé



À destination des futurs parents Chantelouvais, la PMI de Chanteloup-Vignes propose un atelier gratuit dédié à l'accompagnement à la grossesse et à la préparation de l'arrivée de l'enfant.

Organisé un jeudi tous les deux mois, de 10 h à 12 h, au Centre de PMI situé 1 rue de l'Écho, cet atelier offre un temps d'échange privilégié avec une sage-femme et une puéricultrice, dans un cadre professionnel et bienveillant. Plusieurs thématiques essentielles liées à la grossesse et à l'accueil du nouveau-né y sont abordées afin d'aider les futurs parents à vivre cette période avec sérénité.

L'inscription préalable est obligatoire.

+ D'INFO

Allô PMI
01 30 83 61 00
Sage-femme
07 64 49 01 59

LE COIN LECTURE

de l'Ancienne Bourrellerie



Une nouvelle rubrique littéraire s'invite dans les pages de votre magazine « Infoloup & vous ». À chaque édition, l'équipe de bénévoles de la bibliothèque associative de l'Ancienne Bourrellerie sélectionnera pour vous un ouvrage « coups de cœur » disponible au local. A découvrir, à dévorer et à partager !

La nuit au cœur

Natacha APPANAH



Résumé : De ces nuits et de ces vies, de ces femmes qui courent, de ces cœurs qui luttent, de ces instants qui sont si accablants qu'ils ne rentrent

pas dans La mesure du temps, il a fallu faire quelque chose. Il y a l'impossibilité de la vérité entière à chaque page mais ta quête désespérée d'une justesse au plus près de la vie, de la nuit, du cœur, du corps, de l'esprit.

De ces trois femmes, il a fallu commencer par la première, celle qui vient d'avoir vingt-cinq ans quand elle court et qui est la seule à être encore en vie aujourd'hui. Cette femme, c'est moi.

+ D'INFOS

Bibliothèque de l'Ancienne Bourrellerie

1 rue de l'Hautil • 01 39 74 29 74
Mercredi : 15 h 30 - 18 h 30
Vendredi : 16 h - 18 h 30
Samedi : 10 h - 12 h 30

Le saviez-vous ?

L'abonnement annuelle est à 12 € par an pour un adulte et 10 € pour les moins de 18 ans.

LE PRINTEMPS DES POÈTES :

Célébrons la poésie sous le
signe de la liberté

Pour cette nouvelle édition placée sous
l'emblème de « la Liberté », l'AVEC se
mobilise pour offrir aux petits comme
aux grands une parenthèse dédiée à
l'imaginaire.

L'AVEC vous donne rendez-vous le **samedi
18 avril** à 14 h au Phénix.

Plus qu'une simple rencontre, cet
événement propose des ateliers
d'écriture où les mots se découvrent et se
transmettent en famille. C'est l'occasion
idéale de laisser libre cours à votre
expression et de savourer le plaisir de
l'écriture dans un cadre bienveillant.

+ D'INFO

AVEC

01 39 74 99 74



© Aris Messinis / AFP

FESTIVALS DES PÉPITES sonores

Pour cette 13^e édition, le festival vous invite du 22 mars au 5 avril à célébrer le
printemps en musique, en famille ou sur le temps scolaire avec une programmation
éclectique mêlant conte, chanson, spectacle musical, ou encore hip-hop.



© Deborah Bernard

Imaginez un monde où les sons prennent vie, où les histoires se chantent et se dansent,
où les émotions se partagent en musique. Imaginez votre enfant, les yeux grands
ouverts, le regard et les sens en éveil, découvrant un nouveau monde. Imaginez encore
ces histoires ou ces chansons que l'on aime tant entendre... C'est tout cela Les Pépites
Sonores 2026 : une aventure musicale et poétique pour les enfants de tous âges, à vivre
au SAX du 22 mars au 5 avril, avec une étape à Chanteloup-les-Vignes. Les groupes
scolaires profiteront du festival le mardi 31 mars.

MERCREDI 1^{ER} AVRIL À 14 H 30

Boreale, la naissance des aurores - Cie minibox

Spectacle musical immersif et projections animées / dès 3 ans / Le Phénix / 8 €

Un petit chien et une jeune ourse, tous deux orphelins, entreprennent un formidable voyage
pour percer le secret des aurores boréales... Guidés par l'apparition des mystérieuses
lumières, ils remontent vers l'horizon, traversent le monde au cœur d'une nature sauvage.
Cheminant sans relâche, ils font l'apprentissage de la solidarité, du courage et de la
détermination, croisent la route d'animaux grands ou petits, doux ou menaçants, chacun
ayant sa propre idée quant à l'origine des lumières dans le ciel. Un conte philosophique sur
la quête du sens de la vie, le dépassement de soi et les bienfaits de l'amitié.

+ D'INFO

Le Sax d'Achères - Billetterie

01 39 11 86 21

reservation@lesax-acheres78.fr

À VOS MARQUES... Prêts ? Chassez !

Le **mercredi 8 avril** prochain, la Ville, en collaboration avec son partenaire ELIOR,
donne rendez-vous aux jeunes Chantelouvais pour l'incontournable Chasse aux œufs
annuelle, au cœur du parc Champeau.

Un parcours ludique pour les petits gourmands

De 14h à 16h30, le parc Champeau se transformera en un vaste terrain de jeux.
Pour cette édition 2026, les enfants seront invités à relever de multiples défis ludiques
répartis sur différents stands à travers le parc. Cette année, l'adresse et la rapidité
seront récompensées. En participant à ces épreuves, les jeunes écoliers pourront
remporter les précieux œufs en chocolat tant convoités.

Cet événement, dont l'accès est entièrement libre, est spécifiquement dédié aux enfants
résidants à Chanteloup-les-Vignes, de la petite section de maternelle jusqu'au CM2.
Pour garantir le bon déroulement de cet après-midi, la présence des parents est obligatoire.





FESTIVAL DE THÉÂTRE

11^e ÉDITION



CHANTELOUP CÔTÉ COUR



Chanteloup a le plaisir d'annoncer la tenue prochaine de son festival de théâtre annuel, « Chanteloup Côté Cour ». Pendant tout un week-end, la Ville met le spectacle vivant à l'honneur en proposant au public de découvrir en famille les meilleures créations théâtrales du territoire. De nombreuses compagnies originaires des villes avoisinantes participent à cet événement gratuit et ouvert à tous.

Voici le détail des représentations qui rythmeront cette édition du 10 au 12 avril 2026.

VENDREDI 10 AVRIL

À 20 H 30

« L'Alibi du mardi » :

Une soirée dédiée à l'improvisation théâtrale pour l'ouverture du festival

SAMEDI 11 AVRIL

À 20 H 30

« Je préfère qu'on reste amis » :

par la troupe Les Comédiens de la Tour.
Une comédie de Laurent Ruquier pour un large public.

DIMANCHE 12 AVRIL

À 15 H

« Chut... Je rêve » :

par la Compagnie La Maison du Cirque,
dédiée aux plus jeunes (dès 3 ans).
Genre : Cirque.

À 20 H 30 :

« Des souris et des hommes » :

par la troupe Les Comédiens de la Tour.
Elle proposera, pour un public âgé de 12 ans et plus, une adaptation du chef-d'œuvre de John Steinbeck.
Genre : Drame.

+ D'INFO

Direction des affaires culturelles

01 39 27 11 77

[secretariat.dir.culture@](mailto:secretariat.dir.culture@chanteloup-les-vignes.fr)

chanteloup-les-vignes.fr

Participation au chapeau





Notre conseil m

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES



1.CHANTELOUP, UN AVENIR PARTAGÉ (liste conduite par Catherine ARENOU)

1500 **59,02 %** **27**
voix des suffrages sièges

2. TOUS UNIS POUR CHANTELOUP (liste conduite par Claude NEY) :

906 **40,98 %** **6**
voix des suffrages sièges

Participation :

- Nombre d'inscrits : 5 980
- Nombre de votants : 2 325
- Suffrages exprimés : 2 211
- Taux de participation : 38.88 %

Quels sont les résultats dans mon bureau de vote ?

Retrouvez les résultats détaillés sur chanteloup-les-vignes.fr

La communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise

Depuis 2016, la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPS&O) a repris à sa charge un certain nombre de compétences qui dépendaient précédemment de la commune : la voirie, le traitement des déchets, l'énergie et l'eau, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), les questions relatives à l'environnement, le développement économique... Elle est pilotée par une assemblée de conseillers

Représentants de la liste majoritaire :
Mme Catherine Arenou, M. Yassine Bouchella

Représentants de la liste d'opposition :
M. Claude Ney

Dimanche 15 mars, les Chantelouvais ont été appelés aux urnes pour élire leur nouveau conseil municipal. À cette occasion, la liste, « Chanteloup un avenir partagé » conduite par Catherine Arenou a été élue, dès le premier tour, avec 59,02 % des voix.

L'installation du conseil municipal



Le nouveau conseil municipal de la mandature 2026-2032 a été installé le dimanche 22 mars à l'Hôtel de Ville. Catherine Arenou a été reconduite aux fonctions de maire avec 27 voix /32 (5 abstentions - 1 absence).

Quel rôle pour le Maire en fonction ?

Le maire bénéficie d'une « double-casquette » : celle d'agent de l'État et de premier représentant de sa commune (qui est une collectivité territoriale à part entière).

En tant qu'agent de l'État (sous l'autorité du Préfet), le maire remplit des fonctions administratives, notamment :

- la publication des lois et règlements ;
- l'organisation des élections ;
- la législation des signatures.

Il exerce aussi des fonctions dans le domaine judiciaire, sous l'autorité du procureur de la République. Il est notamment officier d'état-civil et officier de police judiciaire.

En tant que chef de l'exécutif de sa commune :

- le maire est chargé de l'exécution des décisions du conseil municipal et agit sous contrôle de ce dernier. Il représente la commune en justice, passe les marchés, signe des contrats, prépare le budget, gère le patrimoine communal ;
- il exerce des compétences déléguées par le conseil municipal et doit alors lui rendre compte de ses actes. Les délégations portent sur des domaines très divers (affectations des priorités communales, réalisation des emprunts, création de classes dans les écoles, action en justice...) et sont révocables à tout moment. La loi du 13 août 2014 relatives aux libertés et responsabilités locales autorise le maire et subdéléguer, à un adjoint ou un conseiller municipal, les attributions qui lui ont été confiées par délégation ;
- le maire est titulaire de pouvoir propres. En matière de police administrative, il est chargé de maintenir l'ordre public, défini dans le code général des collectivités territoriales (CGCT) comme le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques. Il s'agit également de polices spéciales (baignade, circulation...) ;
- il est aussi le chef d'administration communale. Il est le supérieur hiérarchique des agents de la commune et dispose d'un pouvoir d'organisation des services.

MUNICIPAL 2026-2032

LE MAIRE



Catherine ARENOU
Vice-présidente de la Communauté urbaine
Grand Paris Seine & Oise
Vice-présidente du Conseil départemental
des Yvelines

LES ADJOINTS AU MAIRE



1^{ER} ADJOINT
Francois LONGEAULT
délégué à l'administration
générale et aux ressources
humaines



2^E ADJOINT
Marwa ABLOUH
déléguée à la politique
sociale



3^E ADJOINT
Yassine BOUCHELLA
délégué aux finances,
aux marchés publics
et au numérique



4^E ADJOINT
Fina BATHILY
déléguée à l'enfance,
à la jeunesse et à la
démocratie participative



5^E ADJOINT
Rémi ENGRAND
délégué à la culture et à la
politique de la Ville



6^E ADJOINT
Halima BELHADJ-ADDA
déléguée aux seniors, à la santé
et au handicap



7^E ADJOINT
PIERRE GAILLARD
délégué à l'urbanisme

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Sophie CHERGUI
déléguée à
l'environnement et au
bien-être animal



Basile MOHAMED
délégué à la promotion de la
jeunesse citoyenne et au conseil
consultatif de la jeunesse



Ketty CHARLOT
déléguée au sport



Kévin CHERQUEFOSSE
délégué au commerce et à
l'animation commerciale



Sabah ZABAI
déléguée à la vie
scolaire



Jean-Michel THUMARIN
délégué aux travaux
et au cadre de vie



Ilhame BOUKANDOURA
déléguée à la petite enfance



Noureddine LIAOUI
délégué à la Gestion
Urbaine de Proximité



Axelle DA SILVA



Michael DA CRUZ



Séverine PREVOST



Éric LEFEVRE



Lysianne PANIGHINI



Rémy CHIKH



Émilie GEREMIA



Nabil MARCIN



Alicia BAUDRY



Jean-Luc BRENOT



Noura HADIL

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX D'OPPOSITION



Claude NEY



Jamila LITI



Christophe SION



Aniss BOUZAR



Agnès VERGNAUD



Mariam SISSOKO

RETOUR sur la course Paris-Nice

Dimanche 8 mars, Chanteloup-les-Vignes a eu le plaisir d'accueillir le passage de la course cycliste Paris-Nice, un moment sportif et festif qui a rassemblé une foule de Chantelouvais et d'amateurs de vélo tout au long de la journée. Cet événement a été rendu possible grâce à l'engagement des associations locales, des services municipaux et des commerçants qui ont contribué à l'animation et à la convivialité de cette journée.



La maison du cirque était elle aussi présente toute l'après-midi avec sa représentation artistique pour illuminer un peu plus cette journée sportive et conviviale.



Le peloton passant sous la bannière commémorative de la Polymultipliée (1913-1998).



Sur le parvis de l'Hôtel de Ville, la foule de chantelouvais prenant part aux festivités de l'après-midi.



Le passage du peloton au carrefour de la rue d'Andrésy avant la 1^{re} ascension de la côte de l'Hautil.



Maurice Ridet, président du COIP, a reçu la médaille de la Ville par Catherine Arenou, maire de Chanteloup-les-Vignes.

En passant en tête lors du premier passage au sommet de l'Hautil, Casper Pedersen valide le maillot à pois de meilleur grimpeur pour la 1^{re} étape.





La micro-folie s'anime : entre tradition manga et innovation 3D

Jeudi 26 février, la Micro-Folie du Phénix, a accueilli une animation culturelle en partenariat avec la Cité Éducative.

Plusieurs groupes du centre de loisirs ont eu l'opportunité d'explorer l'univers du manga ainsi qu'une découverte de l'impression 3D.

Le CME intègre la commission des menus

Pour faire entendre la voix des enfants chantelouvais, le Conseil Municipal des Enfants (CME) a intégré la commission des menus avec les services de la Ville et Eljor. Chaque mois, un menu sera entièrement composé par leur soin.



Quand le CMJ et les mamans s'inspirent mutuellement

À l'occasion de la Semaine des droits des femmes, le CMJ et les mamans ont co-créé des fresques collectives, célébrant ainsi la transmission intergénérationnelle.



Les jeunes chantelouvais à l'assemblée nationale

Le 7 février, dans le cadre de l'accompagnement à la construction du parcours d'orientation, 5 lycéens ont pu visiter l'assemblée nationale.



Vœux aux associations 2026

Le 20 janvier, la traditionnelle cérémonie des vœux aux associations, en présence de Catherine Arenou, Maire de Chanteloup-les-Vignes, et de ses élus, s'est tenue en salle du Conseil afin de remercier les associations pour leur engagement.





Commemoration du 19 mars

Comme chaque 19 mars, la Nation commémore l'anniversaire du cessez-le-feu en Algérie et honore la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie ainsi que des combats en Tunisie et au Maroc. François Longeault 1^{er} adjoint au Maire, et Pierre Gaillard adjoint au maire, ont présidé cette cérémonie pour ne jamais oublier.



La galette des rois seniors pour célébrer la nouvelle année

Le 14 janvier, les seniors du CCAS se sont retrouvés à la salle des fêtes à l'espace culturel Paul Gauguin pour célébrer la nouvelle année avec la traditionnelle galette des rois.



Sécurité des aînés : une conférence pour prévenir des arnaques

Le 3 février, 45 aînés ont assisté à une conférence sur les risques d'arnaques à l'espace culturel Paul Gauguin. Une action de sensibilisation proposée par le CCAS.

Un sac de billes au phénix

Le 13 janvier, le Théâtre Montansier s'est invité sur la scène du Phénix, devant les 3^es des collèges René Cassin et Magellan dans le cadre scolaire, avec la représentation de « Un sac de billes », adaptée du célèbre roman de Joseph Joffo.

Salon palette : peinture et sculpture à l'honneur

Le samedi 14 février, la soirée de vernissage s'est déroulée au Phénix, un moment de partage qui a rassemblé artistes, chantelouvais et amateurs d'art autour d'une exposition riche et variée, placée sous le thème « Fenêtre sur l'ailleurs ».





BUDGET 2026 :

investir pour vos essentiels

Le budget 2026 a été adopté à l'unanimité lors du Conseil municipal du 11 février dernier. Malgré un contexte national et international de plus en plus fragile, marqué par une instabilité politique et des économies drastiques imposées à l'échelle de l'État, la Ville de Chanteloup-les-Vignes porte en 2026 un programme d'investissement maîtrisé qui a pour priorité : la réussite de nos jeunes et la préservation de notre patrimoine commun. Le tout sans augmenter les impôts. Dossier.



10861

habitants

(source INSEE, 2023)

RECETTES de fonctionnement

Répartition en millions d'euros (M d'€)



Impôts locaux

7 225 001 €



Dotations de l'état

7 657 296 €



Autres ressources

2 338 780 €

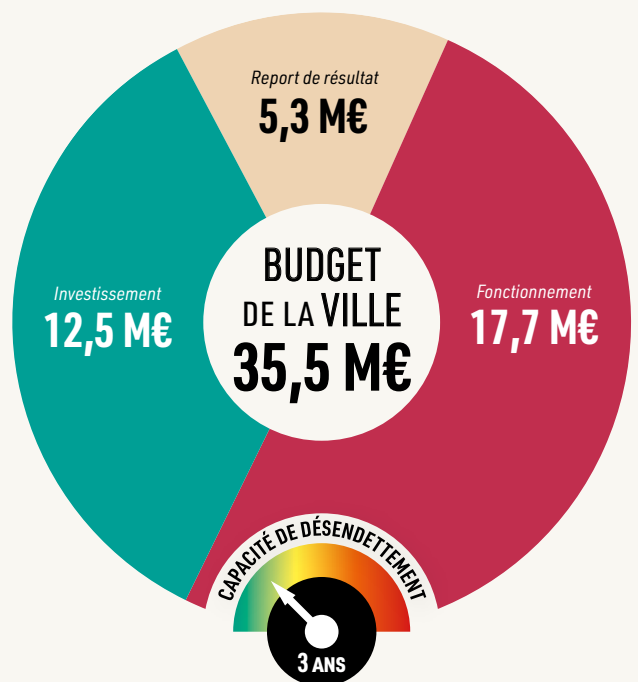


Auto financement

2 303 168 €

ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

Répartition en millions d'euros (M d'€)



UN CONTEXTE plus contraignant

L'élaboration du budget 2026 s'inscrit dans un panorama national particulièrement dégradé, où l'État impose un effort d'économies sans précédent de 40 à 50 milliards d'euros. Cette cure d'austérité pèse de tout son poids sur les collectivités locales et force Chanteloup-les-Vignes à une vigilance de chaque instant. La ville doit ainsi composer avec une stagnation préoccupante de ses recettes, les dotations de l'État comme la DGF ou la DSU étant désormais projetées avec la plus grande prudence face aux menaces de baisses réelles évoquées par les gouvernements successifs.

À cette incertitude sur les dotations globales s'ajoute une érosion de ressources plus spécifiques. Après la perte sèche de la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) en 2025, représentant un manque à gagner de 44 000 €, la commune subit également la baisse continue du fonds départemental (FDPTP). Parallèlement à ces recettes qui s'amenuisent, la Ville doit absorber des charges sociales en nette augmentation. À elle seule, la hausse de 3 points des cotisations patronales pèse sur les finances communales à hauteur de 91 000 € pour l'année 2026. Ce « double effet ciseau », entre baisse des soutiens de l'État et hausse des prélèvements imposés, exige une gestion locale d'une rigueur absolue pour maintenir la qualité du service public.



« Ce budget 2026 prouve qu'une gestion rigoureuse permet de protéger les habitants. Malgré les coupes budgétaires imposées par l'État, nous maintenons le niveau de nos services publics, nous n'augmentons pas les impôts et nous construisons l'avenir avec la Cité Éducative Simone Veil et l'aménagement de la future maison médicale pluridisciplinaire. C'est un budget de combat, mais surtout un budget bien anticipé ! »

Yassine BOUCHELLA
Adjoint au Maire, délégué aux finances

NOS PRIORITÉS pour 2026

Cap sur la Cité Éducative Simone Veil

L'année 2026 marque un tournant pour ce projet emblématique. Après la pose symbolique de la première pierre en juillet 2025, le chantier est désormais entré dans sa phase la plus spectaculaire. Le gros œuvre a déjà bien démarré : les premiers murs font leur apparition et les futurs volumes du campus commencent à se dessiner, rendant enfin concret ce projet tant attendu. Pour rappel, il s'agit de bâtir un campus innovant et interconnecté entre le Mail du Coteau et l'Avenue de Poissy. L'ensemble architectural, dont la finalisation est prévue pour la rentrée scolaire 2028, comprendra notamment un groupe scolaire complet, une médiathèque, un espace de restauration ainsi qu'un bâtiment partagé et regroupant de nombreux services à la population. Ce dernier inclura entre autre : une maison des parents, un pôle jeunesse, un espace numérique et un pôle santé. Le collège, rénové par le Département, s'intégrera à cet ensemble traversé par un mail piéton végétalisé. Grâce aux soutiens du Département des Yvelines, de l'ANRU, de la Région Île-de-France et de l'État, le projet est financé à 86 %, laissant un investissement direct à la charge de la Ville d'environ 2,8 M€ (sur 21,5 M€). Pour porter cet effort historique tout en préservant ses équilibres, la collectivité aura recours à l'emprunt en 2026 et 2027.

Investir dans votre quotidien

Au-delà des grands chantiers, l'année 2026 sera ponctuée d'investissements de proximité essentiels. Le patrimoine scolaire reste au cœur des préoccupations de l'équipe municipale avec la rénovation thermique du groupe Pasteur et la modernisation de la ventilation à l'école Verlaine. La santé et la petite enfance progressent également grâce à l'aménagement de la future maison médicale (voir page 19) et les rénovations engagées au multi-accueil Pierre et le Loup.

Enfin une part importante du programme d'investissement sera fléchée sur l'entretien de notre patrimoine historique et à la vitalité sportive en engageant les travaux de sécurisation de l'église Saint-Roch (avant une rénovation globale qui sera programmée ultérieurement) ainsi que le remplacement du ring de boxe au complexe David Douillet.

À RETENIR

Un budget **voté à l'unanimité !**

0% d'augmentation
de vos impôts

Pour la troisième année consécutive, la municipalité maintient les taux de la taxe foncière grâce à une optimisation constante des dépenses de fonctionnement.

ZOOM SUR... la gestion de la dette

Après plusieurs années de désendettement significatif – avec une baisse de 26 % de la dette entre 2022 et 2025 – la commune va connaître un « *pic d'endettement* » transitoire entre 2026 et 2028. Ce choix stratégique est intégralement lié au financement de la Cité Éducative Simone Veil. Pour ce faire, deux types d'emprunts sont prévus : un emprunt de longue durée d'un million d'euros et un prêt-relais de 2,5 millions d'euros. Ce dernier permet de compenser le décalage habituel de versement des subventions et de la FCTVA. Ce prêt-relais sera intégralement remboursé dès la fin de la construction de la Cité éducative en 2028, permettant à la commune de reprendre un schéma de désendettement classique dès 2029. Malgré cette phase d'investissement importante, l'endettement de Chanteloup-les-Vignes reste nettement inférieur aux moyennes des villes de même taille, garantissant ainsi la pérennité financière de la Ville pour les projets futurs.

ZOOM sur la répartition du budget de fonctionnement

Retrouvez le détail des ratios budgétaires obligatoires sur chanteloup-les-vignes.fr
dans la rubrique vie municipale / les budgets ou à l'accueil de la mairie.



Entretien des équipements et cadre de vie

3,97 M € 22,4% du budget



Solidarité

0,82 M € 4,6% du budget



Éducation, enfance et jeunesse

3,87 M € 21,8% du budget



Prévention et sécurité

0,78 M € 4,4% du budget



Administration

3,3 M € 18,6% du budget



Vie associative

0,64 M € 3,6% du budget



Petite Enfance

2,1 M € 11,8% du budget



Cité éducative

0,41 M € 2,3% du budget



Sport

0,9 M € 5% du budget



Culture

0,27 M € 1,5% du budget

Intérêt de la dette : 0,14 M € soit 0,8%
Opérations d'ordre : 0,5 M € soit 2,8%

seniors !

AMICALE DES ANCIENS :

Demandez le programme d'avril !



Avec l'arrivée de la douceur printanière, l'Amicale des Anciens vous a préparé un beau programme. Entre évasion culturelle et gourmandise partagée, découvrez les rendez-vous qui rythmeront ces prochaines semaines.

Sortie au Cabaret « Les Enfants Terribles »

Le jeudi 9 avril, l'Amicale vous invite à une escapade mémorable à Elbeuf. Préparez-vous à être éblouis par le nouveau spectacle du célèbre cabaret « Les Enfants Terribles », une journée qui promet paillettes, rires et divertissement de haut vol.

- Horaires de départ : 9 h 30.
- Lieux de rendez-vous : Parking des Ouches ou parking du marché.
- Heure de retour prévue : Aux alentours de 19 h.

Un goûter pour Pâques

Pour celles et ceux qui souhaitent savourer la convivialité au sein même de Chanteloup, la fête se poursuit localement avec votre rendez-vous mensuel. Le jeudi 16 avril, l'Amicale vous convie à son traditionnel goûter thématique, placé cette fois-ci sous le signe de Pâques. Rendez-vous à 14 h à l'Espace culturel Paul Gauguin.

REGISTRE CANICULE : inscrivez-vous !



Afin d'anticiper les besoins des personnes les plus vulnérables durant les fortes chaleurs, la Ville renouvelle son dispositif de prévention canicule. Après inscription auprès du CCAS ou sur le site internet de la ville (voir QR Code) les Chantelouvais recensés recevront, en cas d'activation du plan canicule, des appels téléphoniques et des visites à domicile. Un service accessible sous conditions : être âgé de 62 ans et plus, être âgé de 60 ans et être inapte au travail ou être un adulte handicapé bénéficiaire de l'AAH ou d'une pension d'invalidité.

+ D'INFO

SAMU 16
Canicule Info Service 0 800 06 66 66

CCAS 01 39 74 20 16

Inscrivez-vous
au registre



VOTRE AGENDA

Retrouvez les événements
et sorties proposés aux seniors
inscrits au CCAS :

MERCREDI 1^{ER} AVRIL ATELIER INTERGÉNÉRATIONNEL AVEC LE CENTRE DE LOISIRS

Rendez-vous au Centre de Loisirs Champeau (à côté de la Salle des fêtes). Thème : Jeux de société. Inscription au CCAS ou par téléphone.

JEUDI 2 AVRIL GOÛTER KARAOKE

Espace culturel Paul Gauguin. Inscription au CCAS ou par téléphone avant le 2 avril.

MARDI 7 AVRIL CONFÉRENCE « SITES INTERNET BIEN VIEILLIR »

Espace culturel Paul Gauguin. 14h. Présentation des principaux sites en faveur de la préservation de l'autonomie et du bien vieillir. Animée par Jean-Philippe Arnoux. Inscription au CCAS ou par téléphone.

VENDREDI 17 AVRIL SORTIE À GIVERNY



Visite guidée de l'exposition « Avant les nymphéas. Monet découvre Giverny » 1883-1890. Déjeuner au restaurant Les Nymphéas. Visite libre des jardins et de la Maison de Claude Monet. Rendez-vous à 8 h au parking des Ouches ou parking du marché. Le retour à Chanteloup vers 19 h. Prix par personne : 49.10 € (transport inclus) 48 places. Les inscriptions pour cette sortie auront lieu à la salle des fêtes le 30 mars à partir de 10 h.

 Les sorties proposées par le CCAS comportent des déplacements en train, métro et à pied avec parfois des balades et des risques de marches/escaliers. Une bonne mobilité est nécessaire pour apprécier ces sorties.

+ D'INFOS CCAS

01 39 74 20 16

RÉSIDENCE DE L'ELLIPSE : les espaces extérieurs font peau neuve

Le paysage quotidien des habitants de la résidence de l'Ellipse vient de connaître une transformation majeure. Après plusieurs mois de travaux portés par le bailleur Les Résidences Yvelines Essonne, le chantier de résidentialisation et d'embellissement des abords est désormais terminé. Depuis la fin du mois de mars, les locataires bénéficient d'un cadre de vie nettement amélioré et peuvent de nouveau accéder pleinement à leur parking.

Cet investissement d'envergure, dont le budget s'élève à près de 2 millions d'euros, a permis une restructuration complète du stationnement pour plus de confort et de sécurité. Le parking dispose désormais de 47 places avec marquage au sol, incluant des places réservées aux personnes handicapées. La visibilité y est renforcée grâce à une meilleure signalisation et l'installation de lampadaires supplémentaires.

Au-delà du stationnement, l'opération visait à mieux délimiter les espaces privés et publics. La sécurisation des zones de rencontre entre voitures et piétons a été une priorité, tout comme l'embellissement du cadre de vie via la création de nouveaux espaces de vie et de nouvelles plantations.

Gestion des déchets

Le quotidien est également facilité par la mise en service des bornes enterrées situées au 2 et au 32 place de l'Ellipse, permettant ainsi le retrait définitif des bacs provisoires. Cette fin de chantier marque une nouvelle étape dans le renouveau du quartier de la Noé et l'embellissement de l'entrée de ville.



À VENIR, UNE NOUVELLE OFFRE DE LOGEMENT DANS LE QUARTIER DE LA NOÉ

Dans le cadre du vaste projet de rénovation urbaine soutenu par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), le Conseil départemental des Yvelines et la Région Île-de-France, une nouvelle étape s'ouvre dans le quartier de la Noé. La démolition de l'ancien Centre Technique Municipal (CTM) et de plusieurs pavillons situés Sente des Croix va permettre de préparer le terrain pour accueillir, à terme, un nouvel immeuble d'habitation en accession à la propriété, commercialisé par Nexity : le Clos Champeau.



Ces opérations de démolition vont permettre de construire une nouvelle résidence à proximité immédiate de la Cité éducative Simone Veil. Elle proposera de beaux appartements, du studio au 4 pièces, dotés de généreux espaces extérieurs : balcons, terrasses ou jardins privatifs. Les travaux de démolition sont portés conjointement par la Ville, GPS&O et Paris Sud aménagement.

En quoi consiste les travaux ?

Depuis la fin du mois de mars, l'entreprise Colas intervient sur le site pour une durée de trois mois. Ces travaux préparatoires sont essentiels pour sécuriser et libérer l'espace. Le programme des opérations suivra un ordre précis. Les équipes vont d'abord vider toutes les pièces des bâtiments de leurs matériaux de second œuvre afin de les diriger vers des filières de tri appropriées. S'ensuivra une phase cruciale de désamiantage réalisée dans le strict respect des protocoles sanitaires et environnementaux en vigueur. Ce n'est qu'ensuite que la démolition proprement dite débutera à l'aide d'une pelle mécanique, en commençant par l'ancien Centre Technique Municipal puis par les trois pavillons adjacents. Pour éviter tout encombrement du site, l'évacuation des gravats se fera au fur et à mesure du chantier.

Votre quotidien préservé, des nuisances limitées

Une attention toute particulière est portée aux abords du site pour garantir la sécurité des enfants de l'école Champeau, qui empruntent la Sente des Croix le midi, accompagné des agents périscolaires, pour se rendre à la cantine Dorgeles. Il est important de noter que ce chantier n'aura aucun impact sur la circulation piétonne et routière habituelle des riverains. Toutefois, par mesure de sécurité, le passage des engins de chantier sera totalement banni au niveau de la Sente des Croix aux heures stratégiques des entrées et sorties de classe. Les camions ne pourront donc pas y circuler entre 8 h et 8 h 45, entre 11 h 30 et midi, entre 12 h 45 et 13 h 30, ainsi qu'entre 16 h 30 et 17 h.

Besoin de précisions sur le déroulement des travaux ? Vous pouvez joindre directement le contact de l'entreprise Colas, Cyril Ribeiro, par téléphone au 01 34 90 81 74 ou par courrier électronique à l'adresse cyril.ribeiro@colas.com.

EN BREF LES OPÉRATIONS EN COURS

UNE MAISON MÉDICALE DÉPARTEMENTALE pour Chanteloup !



Dans le cadre de l'assemblée départementale du 20 février 2026, le Département des Yvelines a confirmé le projet de création d'une maison médicale départementale à Chanteloup-les-Vignes. Ce projet d'envergure représente un investissement de 665 500 euros et prévoit l'aménagement de dix cabinets médicaux au sein de locaux entièrement réhabilités. Lauréat de l'appel à projets « Maisons médicales », ce futur équipement sera le 22^e établissement de ce type construit par le Département depuis 2020, illustrant une politique volontariste qui a déjà permis l'installation de 134 nouveaux professionnels de santé dans les Yvelines.

La future maison médicale de Chanteloup-les-Vignes s'implantera au rez-de-chaussée du Territoire d'Action Départementale Seine Aval, sur le Mail du Coteau. Ce choix stratégique permet de redonner vie à des locaux de 600 m² dégradés lors des émeutes de juin 2023 et restés inexploités depuis lors. En plus de transformer un espace à l'abandon en un véritable outil de santé publique, ce projet répond à une logique de guichet unique puisque la maison médicale partagera le même bâtiment que les services sociaux, la Caisse d'allocations familiales (CAF) et une annexe de la Sécurité sociale. Cette structure pluridisciplinaire accueillera sept professionnels de santé, dont deux médecins généralistes, deux dentistes, un infirmier, un kinésithérapeute et un psychologue.

Les travaux d'aménagement débuteront dès le mois d'avril 2026 et devraient durer moins d'un an, permettant une ouverture rapide au bénéfice des habitants.



« Le problème de l'offre de soin est la première préoccupation des familles et des seniors. Cela fait plusieurs années que nous travaillons avec le Conseil départemental, porteur de ce projet, pour mettre sur pied cette structure. Elle accueillera des praticiens déjà présents sur la commune ainsi que de nouveaux professionnels qui rejoindront le territoire grâce à ce nouvel équipement. Le Département nous a proposé d'utiliser ces locaux pour pouvoir ouvrir le plus rapidement possible, en moins d'un an ».

Catherine ARENOU,
Maire de Chanteloup-les-Vignes
Vice-Présidente du Conseil départemental des Yvelines



Le parc des Ouches passe à l'éclairage solaire

Depuis la mi-février, six semaines de travaux sont engagés au Parc des Ouches pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques. Ce projet s'inscrit dans la continuité des aménagements réalisés cet été au Parc Champeau et constitue la deuxième phase d'un programme visant à renforcer l'autonomie énergétique de nos espaces publics. Cette opération est financée par l'État dans le cadre du Fonds Vert, en soutien à la transition écologique des collectivités.



La Cité éducative Simone Veil prend forme

Sur le chantier de la Cité éducative Simone Veil, les ouvriers sont à pied d'œuvre et les volumes du futur campus éducatif commencent à se dévoiler.



Un nouvel écrin de verdure pour les petits Chantelouvais

Le multi-accueil Pierre et le Loup achève sa métamorphose avec la livraison d'un jardin sécurisé et d'un potager pédagogique. Après un habillage de la façade et une rénovation de la rampe d'accès, la structure municipale affiche désormais une allure fière et accueillante pour toutes les familles et les professionnels de la Petite enfance.

RÉTABLISSEMENT DU PASS'SPORT POUR LES 6-13 ANS : une victoire pour l'accès au sport

C'est une victoire majeure pour l'accès au sport. Après une mobilisation intense des élus locaux à travers tout le pays, le dispositif Pass'Sport restera bien accessible aux enfants de 6 à 13 ans en 2026. Cette aide de 50 €, créée en 2021 pour faciliter l'inscription en club sportif, retrouve ainsi sa place au cœur des politiques de santé publique et de cohésion sociale.

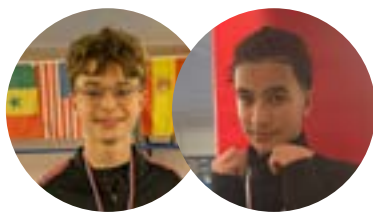
La suppression de ce dispositif pour cette tranche d'âge spécifique annoncée par l'Etat en juillet 2025 avait suscité une vive désapprobation de la part des collectivités et des familles. Face à cette « *décision incompréhensible* », Catherine Arenou, Maire de Chanteloup-les-Vignes et Vice-présidente de l'association Ville & Banlieue, s'est engagée en première ligne. Aux côtés d'une centaine d'élus, elle a co-signé un courrier adressé au Président de la République pour dénoncer une mesure pénalisant prioritairement les familles les plus modestes. Pour les signataires, il était impératif de ne pas freiner l'élan de la « *Nation sportive* » promis au lendemain des Jeux de Paris 2024.

Cette détermination collective a finalement porté ses fruits. Le gouvernement a officiellement acté le rétablissement du Pass'Sport pour les 6-13 ans dans le cadre du Budget 2026. « *Ce succès garantit à nouveau l'égalité d'accès aux clubs sportifs pour tous les jeunes de notre territoire, indépendamment de leurs ressources financières*, explique Catherine Arenou. *Pour les familles chantelouvaïses, c'est l'assurance que le sport reste un droit accessible à tous, permettant à chaque enfant de s'épanouir pleinement au sein de nos structures locales.* »



NOS JEUNES BOXEURS sur le toit des Yvelines

La relève est assurée au Ring de Chanteloup. Dimanche 1^{er} février, lors du championnat départemental organisé aux Mureaux, deux jeunes talents de la section boxe éducative du club ont porté haut les couleurs de la ville en décrochant le titre de Champion des Yvelines.



Âgé de 14 ans, Luc Torchon a dominé sa catégorie pour s'offrir le titre en cadet -52 kg. Il a été rejoint sur la plus haute marche du podium par le jeune Salahdin Ahnin, 11 ans, sacré en catégorie minime -57 kg. Un immense bravo à nos deux champions pour cette performance.

+ D'INFOS

Ring de Chanteloup
Gaëlle Amand
07 77 28 07 29
g.cergy.p@hotmail.fr

ODELINE LAFONTANT, sacrée Championne de France du 400 m



C'est avec une immense fierté que la Ville salue la performance exceptionnelle d'Odeline Lafontant. Le week-end du 21 février, la lycéenne chantelouvaïse a été sacrée Championne de France du 400 mètres, dans la catégorie cadette. Ce titre prestigieux a été conquis lors des Championnats de France d'athlétisme en salle organisés à Val-de-Reuil, au terme d'une course intense et parfaitement maîtrisée.

La jeune athlète s'est imposée avec un temps remarquable de 55"57, confirmant ainsi de la plus belle des manières son talent et sa détermination sans faille. Cette victoire sonne comme une suite logique pour ceux qui suivent son ascension. Il y a quelques mois seulement, dans les colonnes de l'Infoloup n°66 (novembre-décembre 2025), la Ville avait déjà eu le plaisir de mettre en lumière son parcours prometteur et ses ambitions nationales.



« *Quel début d'année exceptionnel pour le sport chantelouvaïse ! Au nom de l'ensemble du Conseil municipal, j'adresse mes plus vives félicitations à nos nouveaux champions. Ces victoires éclatantes ne sont pas le fruit du hasard. Elles sont le reflet du talent de nos jeunes, mais aussi de l'engagement remarquable de nos clubs locaux. Je tiens à saluer le travail des entraîneurs et des bénévoles qui, jour après jour, transmettent les valeurs de dépassement de soi et de discipline.* »

Ketty CHARLOT
déléguee au sport

TRAIL DE L'HAUTIL 2026 : les inscriptions sont ouvertes !

Les villes d'Andrésey, de Chanteloup-les-Vignes et de Maurecourt en partenariat avec l'Office Municipal des Sports d'Andrésey organisent, le dimanche 14 juin, un Trail dans la forêt de l'Hautil.

2 courses sont inscrites au programme :

- Trail de 13 km pour les hommes et les femmes à partir de 16 ans, départ à 9 h.
- Trail de 18 km pour les hommes et les femmes à partir de 18 ans, départ à 9 h 15.

EN SAVOIR+
*Inscriptions
ouvertes*



CONSEIL COMMUNAUTAIRE : l'installation de la nouvelle gouvernance



Suite aux élections municipales des 15 et 22 mars derniers, les nouveaux visages des conseils municipaux et communautaires sont désormais connus. Si vous avez voté pour vos élus locaux, vous avez également désigné les conseillers qui siègeront à la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPS&O). Le rendez-vous est maintenant pris pour le 16 avril prochain, date du conseil communautaire d'installation.

L'élection des conseillers communautaires est indissociable de celle des conseillers municipaux. Nul ne peut siéger à l'intercommunalité sans être élu au sein d'une commune.

- Dans les communes de 1 000 habitants et plus : Vous avez utilisé le système du « fléchage ». Les candidats aux sièges communautaires figuraient sur une liste spécifique, à droite de la liste municipale, sur votre bulletin de vote.
- Dans les communes de moins de 1 000 habitants : La désignation est automatique. Les conseillers communautaires sont issus de l'ordre du tableau municipal (maire, puis adjoints, puis conseillers selon l'ordre de l'élection).

Une assemblée de 143 élus

Le nombre de sièges au sein de la Communauté urbaine est fixé par arrêté préfectoral en fonction de la population. À GPS&O, ils sont 143 conseillers à représenter les 73 communes du territoire. Cette répartition combine deux impératifs : une représentation proportionnelle au poids démographique de chaque ville.

La garantie d'au moins un siège pour chaque commune, quelle que soit sa taille. Le processus électoral s'achèvera officiellement lors de la séance d'installation du Conseil communautaire, prévue le 16 avril prochain. C'est au cours de cette séance solennelle que les 143 conseillers fraîchement élus procéderont aux votes suivants :

- **L'élection du président** : elle se déroule au scrutin secret. Pour être élu, le candidat doit obtenir la majorité absolue aux deux premiers tours, ou la majorité relative au troisième tour.
- **L'élection des vice-présidents** : ils seront au maximum 15 pour accompagner le président dans l'exécutif.
- La désignation d'éventuels conseillers délégués.

LE MOIS DES BÉBÉS LECTEURS : le rendez-vous des tout-petits dans vos bibliothèques

Avec la 10^e édition du mois des bébés lecteurs, du 31 mars au 29 avril, la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise favorise la rencontre, dès l'âge du biberon, entre le livre et les tout-petits. Tout au long du mois d'avril, le réseau de lecture publique GPS&O, en partenariat avec 18 bibliothèques et médiathèques du territoire, propose des actions pour donner le goût de la lecture aux bébés. Au programme : spectacles, heures du conte, ateliers, expositions, contes musicaux...

À l'heure où les téléviseurs, smartphones et autres envahissent le quotidien même des tout-petits, la lecture s'impose plus que jamais comme un antidote pour résister aux effets néfastes du tout-écran. Que ce soit pour développer sa curiosité, cultiver son imaginaire, enrichir son vocabulaire, l'ouvrir au monde ou le préparer à son entrée à l'école, le livre aide le bébé à grandir. C'est pourquoi, lors de ce temps fort du Mois des bébés lecteurs, nous vous invitons plus particulièrement à partager des moments privilégiés autour d'ateliers, expositions, lectures collectives, temps d'échanges entre professionnels et parents ou encore lors de spectacles étonnants et festifs. Parents, grands-parents, oncles, tantes, éducateurs, assistantes maternelles, auxiliaires de puéricultures, venez profiter avec les tout-petits des animations proposées par les bibliothécaires des dix-huit communes partenaires de cette 10^e édition.

Le Prix des bébés lecteurs

Profitez de ce temps fort dédié aux tout-petits pour participer à la 3^e édition du Prix des bébés lecteurs, destiné aux enfants entre 0 et 3 ans. C'est à partir d'une sélection de 4 albums choisis par des professionnels et bénévoles du territoire que les tout-petits sont invités à choisir leur album préféré lors d'un temps de lecture privilégié avec leurs parents !

Vous pourrez ainsi découvrir des albums inédits sélectionnés avec attention par les professionnels de la petite enfance et du livre :

- **Pleine Nuit**, d'Antoine Guilloppé
- **Enfin tranquille !**, de Barroux
- **Encore un plouf !**, d'Isabelle Ricq
- **Petit caillou**, de Jérôme Ruillier

Des histoires drôles, sensibles, graphiques... il y en a pour tous les goûts. GPS&O met gratuitement les albums à la disposition des familles dans les établissements partenaires. Vous avez jusqu'au samedi 16 mai 2026 pour choisir votre histoire préférée et voter en ligne.

Les résultats des votes et la remise du prix aura lieu le jeudi 11 juin à partir de 17 h à la médiathèque communautaire aux Mureaux.

+ D'INFO

Toute la programmation
sur [gpseo.fr](#)





MAJORITÉ

Avec vous, pour Chanteloup !

Chères Chantelouvases, Chers Chantelouvais,

Le 15 mars, vous nous avez renouvelé votre confiance et nous vous en remercions. Ce vote traduit votre attachement à notre manière de faire : de la constance, du sérieux et un cap clair pour Chanteloup.

Merci à celles et ceux qui nous ont soutenus et encouragés ces derniers mois. Merci aussi à celles et ceux qui ont exprimé des attentes, des doutes et parfois des critiques. Dans une ville comme la nôtre, rien de solide ne se construit sans écoute, sans franchise et sans respect.

Si vous nous avez renouvelé votre confiance, ce n'est évidemment pas un hasard. Au fil des mandats, nous sommes toujours restés fidèles à une ligne simple : dire ce que nous faisons, faire ce que nous disons, et traiter les habitants avec considération. Il reste beaucoup à faire, bien sûr. Mais nous avons tenu l'essentiel de nos engagements, avec méthode et fidélité à la parole donnée.

En effet, pour nous, la parole ne vaut que si elle se vérifie dans les faits. Plus de 90 % des engagements pris en 2020 ont ainsi été tenus en 2026. Ce bilan n'est pas une médaille ; c'est un gage de responsabilité. Les Chantelouvais n'attendent ni des effets de manche, ni des indignations de circonstance. Ils attendent du travail, de la disponibilité et un projet à long terme, répondant aux besoins du quotidien.

La campagne l'a montré : on ne construit pas une ambition pour une ville avec des approximations, des contre-vérités et des attaques gratuites. Les mensonges ne font pas un programme. L'amertume ne fait pas une vision. Et la nostalgie n'a jamais suffi à bâtir une politique municipale.

Pour autant, notre message n'est pas un message de triomphe. Cette élection nous rappelle à nos devoirs de citoyens élus ; le premier d'entre eux est très clair : nous sommes au service de tous les Chantelouvais, de celles et ceux qui ont voté pour nous, de celles et ceux qui ont fait un autre choix, et aussi de celles et ceux qui ne se sont pas déplacés.

Car l'abstention forte qui s'est exprimée dit quelque chose qu'il serait trop facile d'ignorer. Elle dit une fatigue démocratique, une distance, parfois une défiance. Mais elle montre aussi qu'on ne mobilise pas une ville avec une campagne de posture, pauvre en propositions et légère en vision. Lorsqu'on prétend incarner une alternative, encore faut-il savoir lui donner de l'épaisseur.

Comme nous l'avons répété pendant toute la campagne, le mandat qui s'ouvre sera un mandat humain : un mandat de proximité, de présence et d'attention au quotidien, tourné vers la qualité de vie, l'éducation, la tranquillité, la santé, la solidarité, la convivialité et la vie associative. Il s'adressera aux Chantelouvais(es) de toutes les générations et de tous les quartiers, avec l'ambition de faire battre ensemble le cœur de notre ville. Nous n'oublierons personne.

Comptez sur nous pour faire avancer Chanteloup avec vous, pour un avenir partagé !

Les élus de la liste *Chanteloup, un avenir partagé*

OPPOSITION

Un gouvernement ne peut-être solide sans opposition forte

Le 15 mars, les Chantelouvais ont choisi. Nous remercions les plus de 40% des électeurs qui ont fait confiance à l'équipe Tous Unis pour Chanteloup. Tout en étant dans l'opposition, nous serons une force de propositions, mais sans concessions dès lors qu'il s'agit de défendre les intérêts des Chantelouvais.

Même si la majorité a enregistré une victoire, celle-ci, malgré la mobilisation de gros moyens, n'est pas aussi belle qu'elle l'aurait souhaitée. D'une part, l'équipe sortante enregistre le plus faible score depuis plus 40 ans. En plus, elle n'a pas réussi à mobiliser les électeurs. Malgré 7% d'électeurs inscrits en plus, elle perd près de 10% de voix, phénomène surtout marquant dans le village.

Avec moins de 39 % électeurs qui se sont déplacés (2325 sur près de 6000), la participation ne peut qu'inquiéter. La nouvelle municipalité aura tout intérêt à se remettre à l'écoute des citoyens de tous les quartiers de la ville. La mobilisation d'un électeur sur 3 dans les 2 bureaux de la Cité et à peine 1 sur 2 dans le village doit être un signal d'alerte pour tous les élus.

Pour la majorité d'abord, une indication claire des habitants qui attendent une politique proche d'eux, qui demandent d'être enfin écoutés. Trop longtemps ils ont été laissés sur le bord de la route.

Le village a été largement oublié, les commerces ont disparu, les écoles sont mal entretenues, le patrimoine, en premier lieu l'église est oubliée, des transports sont insuffisants, le cadre de vie négligé et l'environnement mal entretenu. Le béton a pris le pas sur l'humain, trop souvent oublié à l'instar de notre jeunesse qui cherche sa place.

Pour nous aussi, élus de l'opposition, nous devons être vigilants et à l'écoute pour être force de proposition. Nous serons particulièrement attentifs à ce que les nombreuses promesses, faites aux Chantelouvais au cours de la campagne, soient tenues et que les résultats soient à la hauteur de leurs attentes.

Tout en étant une opposition constructive – si la majorité le veut bien – nous veillerons, notamment, à ce que, avant la fin de l'année, la Maison médicale devienne réalité et qu'elle accueille les médecins et professionnels de santé promis. Que notre église soit réouverte, que nos écoles soit remises en état, que notre sécurité soit améliorée avec un effectif de police municipal renforcé et que la vidéoprotection soit développée.

Pendant les 6 ans à venir, vos élus dans l'opposition seront à votre écoute pour défendre, de manière constructive, vos intérêts. Cela passe aussi par une vigilance accrue des finances de la commune. Nous ne saurons accepter que les taxes, pesant lourdement sur les Chantelouvais, continuent d'augmenter, tant au niveau communal qu'intercommunal.

Mais nous n'accepterons pas non plus, qu'une gestion rigoureuse ait pour conséquence des services moindres. Voilà tout l'enjeu pour une opposition forte, telle que le groupe Tous unis pour Chanteloup entend la mener.

Les élus de la liste *Tous unis pour Chanteloup*

Avril

MERCREDI 1^{ER} AVRIL

FESTIVAL DES PÉPITES SONORES

14 h 30 • Le Phénix
Ville & Le Sax (Achères)

MARDI 7 AVRIL

CONSEIL MUNICIPAL

20 h • Salle du Conseil

MERCREDI 8 AVRIL

CHASSE AUX ŒUFS

14 h à 16 h 30 • Parc Champeau
Ville

JEUDI 9 AVRIL

FOULÉE DES ÉCOLES

9 h à 15 h 45 • Chemin de la croix Saint-Marc
Ville

DU 10 AU 12 AVRIL

FESTIVAL CHANTELOUP CÔTÉ COUR

Le Phénix
Ville

JEUDI 16 AVRIL

PORTES OUVERTES DE LA SALLE DE MUSCULATION

19 h à 20 h 30 • Complexe sportif Laura Flessel
Ville

SAMEDI 18 AVRIL

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

8 h à 12 h • Chemin de la croix Saint-Marc

LE PRINTEMPS DES POÈTES

À partir de 14 h • Le Phénix
AVEC

PERMANENCE DE CATHERINE ARENOU

Sans rendez-vous de 10 h à 12 h •
Mairie

MARDI 21 AVRIL

CONFÉRENCE : SENSIBILISA- TION AUX CRYPTOMONNAIES

14 h à 16 h • Espace Borloo
Ville & SQY Wallet

JEUDI 23 AVRIL

INAUGURATION DES JARDINS PARTAGÉS DES 4 VENTS

15 h à 18 h • Place des 4 vents
Associations Terre urbaine
& Les Résidences Yvelines Essonne

À ne pas manquer !



CHASSE AUX ŒUFS

MER. 8 AVRIL • 14 H À 16 H 30

PARC CHAMPEAU

18 AU 25 AVRIL

FORMATION BAF

Inscription auprès du Bureau
Information Jeunesse au 01 34 01 10 54
Ville & CPCV

DIMANCHE 19 AVRIL

BATTLE DAR

Le Phénix
AVEC

SORTIE CULTURELLE À MONTMARTRE

Sur inscription • Départ en bus 13 h
et retour prévu vers 18 h • Paris
Ville

Mai

VENDREDI 8 MAI COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

10 h 45 • Parvis de l'Hôtel de Ville

MARDI 12 MAI

CARNAVAL DES ÉCOLES

Défilé de 9 h 30 à 10 h 20
Animation finale au stade à 10 h 20
Cité éducative, Ville, AVEC, Maison du cirque

CONSEIL MUNICIPAL

20 h • Salle du Conseil

EN SAVOIR +



Retrouvez
l'agenda de
votre ville





FESTIVAL DE THÉÂTRE

11^e ÉDITION



CHANTELOUP CÔTÉ COUR



10 AU 12 AVRIL

ENTRÉE GRATUITE

Participation au chapeau

RÉSERVATION

SERVICE CULTUREL - 01 39 27 11 77

PROGRAMMATION

CHANTELOUP-LES-VIGNES.FR

